

Montrouge, le 7 octobre 2020

N/Réf. : CODEP-LYO-2020-048117
Affaire suivie par : Marie-Laure SEMY
Tél. : 04.26.28.61.74
Mel : marie-laure.semy@asn.fr

Monsieur Le Guillaume
IONISOS
13, chemin du Pontet – ZA du Pontet
69380 Civrieux d'Azergues

Objet : IONISOS – Établissement de Dagneux (01) – INB n° 68
Refus d'autorisation de modification notable relatif à la modification du zonage de référence de D3

Réf. : [1] Courrier DI/20/04/SN du 25/02/2020 (reçu le 02/03/2020)
[2] Code de l'environnement, notamment ses articles L. 593-15 et R. 593-55 à 58

P.J. : Décision n° CODEP-LYO-2020-048117 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 octobre 2020 rejetant la demande d'autorisation de modification du zonage de référence de l'installation nucléaire de base n° 68.

Monsieur le directeur,

Par courrier du 25 février 2020 [1] et en application de l'article R. 593-56 du code de l'environnement [2], vous avez déposé auprès de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) une demande d'autorisation de modification notable de l'installation nucléaire de base n° 68 portant sur la modification du zonage de référence de D3.

Je vous prie de trouver en pièce jointe la décision de refus d'autorisation correspondante.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur des déchets,
des installations de recherche et du cycle,



Christophe KASSIOTIS



Décision n° CODEP-LYO-2020-048117 du Président de l'Autorité de sûreté nucléaire du 7 octobre 2020 rejetant la demande d'autorisation de IONISOS de modifier de manière notable les modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n° 68

Le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire,

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles R. 593-55 à R. 593-58 ;

Vu le décret du 20 juillet 1971 modifié autorisant la Société Conservatome à modifier et compléter ses installations d'irradiation à Dagneux (Ain) ;

Vu le décret n°95-1139 du 23 octobre 1995 autorisant la société Ionisos à exploiter des installations nucléaires de base situées sur le territoire des communes de Dagneux (Ain), de Pouzauges (Vendée) et de Sablé-sur-Sarthe (Sarthe) ;

Vu l'arrêté du 7 février 2012 modifié fixant les règles générales relatives aux installations nucléaires de base ;

Vu la décision n° 2017-DC-0616 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 30 novembre 2017 relative aux modifications notables des installations nucléaires de base ;

Vu le courrier de l'ASN référencé CODEP-LYO-2020-031770 du 15 juin 2020 ;

Vu la demande d'autorisation transmise par courrier DI/20/04/SN du 25 février 2020 portant sur la modification du zonage de référence de l'irradiateur D3 ;

Considérant l'incident de perte d'étanchéité d'une source détecté par la contamination de l'eau de la piscine en juin 1994 au cours d'une opération de rechargement et l'absence de travaux ultérieurs d'assainissement du béton de la piscine,

Décide :

Article 1^{er}

La demande d'autorisation de modification des modalités d'exploitation autorisées de l'installation nucléaire de base n° 68, dans les conditions prévues par sa demande du 25 février 2020 susvisée est rejetée.

Article 2

La présente décision peut être déférée devant le Conseil d'État par l'exploitant, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 3

Le directeur général de l'Autorité de sûreté nucléaire est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'exploitant et publiée au *Bulletin officiel* de l'Autorité de sûreté nucléaire.

Fait à Montrouge, le 7 octobre 2020.

**Pour le président de l'Autorité de sûreté nucléaire
et par délégation,
le directeur des déchets,
des installations de recherche et du cycle,**


Christophe KASSIOTIS

Copies papier :

ASN/Division de Lyon : Chrono, MLS

Copies par mail :

- IONISOS : Gildas.LeGuillaume@ionisos.com;
Tarik.Beladgham@ionisos.com
 - IRSN/PSN-EXP/SSRD/BRD/ (courrier-externe-ssrd@irsn.fr)
 - ASN/DRC : C. DOUMENG
-

Classement S :

J:\LYON\02-Metiers\01_-_Sites\02_-_LUDD\08_-_Ionisos\Autorisations\2020\AUT26-LYO-2020-0054_Déclassement zone déchets\Refus auto_déclassement zone.docx

Lien SIV2 :

Armoires/01 INB/11 PETITS EXPLOITANTS /07 IONISOS Dagneux/03 Autorisations/2020/AUT26-LYO-2020-0054

<http://si.asn.i2/webtop/drl/objectId/0b00045182b81af8>

Thème pour la publication :

Autres activités industrielles